

DEPARTEMENT

DE LA MARNE

VILLE DE REIMS

**COMMISSION CONSULTATIVE
DES SERVICES PUBLICS LOCAUX**

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

SÉANCE DU MERCREDI 24 NOVEMBRE 2010 A 17H45

L'an deux mille dix, le vingt-quatre novembre, à dix-sept heures quarante cinq minutes, les membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux de la Ville de Reims, concomitamment avec les membres de la CCSPL CAR, se sont réunis en comité d'usagers, en séance publique, à l'Hôtel de Ville, sur convocation du dix novembre qui leur a été adressée par Madame la Maire.

Etat des présents :

Collège des Elus

M. Stéphane JOLY, président délégué (P)

Titulaires	Suppléants
- Mme Christiane KUTTEN (E)	- M. Gilbert BARABAN (E)
- M. Vincent THIERRY (P)	- M. Dominique BUNEL (P)
- Mme Claude VERDIERE (P)	- Mme Marie-Thérèse MONNOT (E)
- M. Francis HENON	- M. Nicolas BARDIN
- M. Salah BYAR	- Mme Sandrine LEBEL
- M. Hassan ERRETTAT	- Mme Marie-France PIETTE
- M. Serge ESCOUTE (P)	- Mme Corinne BERRIOT (P)
- Mme Pascale MARTIN (E)	- Mme Nadia ABID
- M. Jean-Marc ROZE (P)	- M. Xavier ALBERTINI
- M. Franck NOEL	- Mme Johanna TOUZEL

Collège des représentants d'associations

- Union Française des Œuvres Laïques et d'Education Permanente (UFOLEP) :
 - . Titulaire : M. Yvan FAVAUDON (E)
 - . Suppléant : M. Noël NAUDIN
- Office des Sports de Reims :
 - . Titulaire : M. Bernard LAVERGNE
 - . Suppléante : Mme Antoinette MABILE
- Association pour le Développement de l'Animation Culturelle du Conservatoire (A.D.A.C.)
 - . Titulaire : Mme Christiane HACHET
 - . Suppléante : Mme Françoise MITTELETTE
- Grand Musée au Boulingrin :
 - . Titulaire : M. Laurent DEBRIX (E)
 - . Suppléante : Mme Marie DESCAZAUX (E)
- Office de Tourisme de Reims :
 - . Titulaire : M. Michel PANETIER (E)
 - . Suppléante : Mme Cécile DUCCELLIER
- Comité Départemental de Randonnée Pédestre (CDRP) :
 - . Titulaire : M. Daniel BIDOT
 - . Suppléante : Mme Catherine MENTZER (E)
- Port Sec - CIRE :
 - . Titulaire : Néant
 - . Suppléant : M. Thierry COLAS (P)
- ECORES-FEDAP :
 - . Titulaire : M. Nicolas PEHLIVANIAN (E)
 - . Suppléant : Néant
- Association pour la Promotion de l'Agriculture Biologique :
 - . Titulaire : M. Gérard CROUZET
 - . Suppléante : Mme Marie-Françoise MILLET

- Les Vitrines de Reims :
 - . Titulaire : Néant
 - . Suppléant : Néant

- Consommateurs plus :
 - . Titulaire : M. Pierre MARILLER **(P)**
 - . Suppléant : M. Jean-Pierre BEGUIN

- Femmes Relais 51 :
 - . Titulaire : M. Sébastien POINCINET
 - . Suppléante : Mme Fatima CHOUARFIA

- le Souvenir Français :
 - . Titulaire : M. Vilfrid MAACK **(P)**
 - . Suppléant : M. Jean CIENKI

- Fédération Nationale des Anciens Combattants Algérie Tunisie Maroc (FNACA)
 - . Titulaire : M. Michel CHOQUET
 - . Suppléant : M. Jean FORGET

- Eco-citoyens rémois
 - . Titulaire : M. Thierry WARY
 - . Suppléant : M. Claude MAIREAUX

- Mouvement National de Lutte pour l'Environnement (MNLE)
 - . Titulaire : M. Michel DELAITRE
 - . Suppléante : Mme Michèle CONSTANT

- Bien Vivre à Sainte Anne :
 - . Titulaire : M. Gabriel d'ELLOY **(P)**
 - . Suppléante : Mme Micheline SOUEF

- Colline Sainte Geneviève :
 - . Titulaire : Néant
 - . Suppléante : Mme Bernadette CLEMENTZ **(P)**

- Association crématisiste Marne-Ardenne :
 - . Titulaire : Mme Martine CHARPENTIER **(E)**
 - . Suppléante : Mme Nicole LEFEBVRE

- JALMALV - SPAM
 - . Titulaire : Mme Anne COUEILLES **(P)**
 - . Suppléante : Mme Claudine GARNIER

La séance est publique. Seuls les membres susnommés ont droit de vote.

Aucun quorum n'est requis.

Cette liste tient lieu de feuille d'appel. P (présent), E (excusé) y sera porté.

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Stéphane JOLY, président délégué.

Pour examen.

Présentation des rapports 2009 des délégataires de services publics locaux :

1 / 2) CENTRE DES CONGRES et PARC DES EXPOSITIONS DE REIMS

Délégataire : SEML Reims Evènements

Adjoint en charge : M. Eric QUENARD, en charge du logement et de la politique de la ville (E)

Présentation synthétique par : M. Claude FATH, directeur de la SEML (P)

Personnes qualifiées invitées : M. Alain LAVRADOR, directeur du tourisme, des relations européennes et internationales (P)

Remarques et observations éventuelles sur le rapport ou sur le service :

M. Cordy déplore les difficultés de stationnement aux abords du parc des expositions, avec un parking sans modalité d'organisation. M. Fath précise que ce parking n'entre pas dans la délégation et M. Joly indique qu'il en fera part à l'élu rémois en charge.

Mme Clémentz souligne avec intérêt que le salon du vin prône les produits du terroir. M. Fath se réjouit en effet d'avoir imposé la présence de métiers de bouche, sans doute une des raisons du succès grandissant en terme d'exposants et de visiteurs, seul salon viticole en France n'ayant pas enregistré une érosion de son visitoriat.

A M. Roze, M. Fath précise que le résultat net de 20 K€ a été réemployé à l'entretien de l'établissement. Ainsi le parc est actuellement en meilleur état qu'à réception et pour le centre, à titre d'exemple, ce sont 1 800 m² de moquette qui seront changés prochainement (coût 90 K€).

A M. Leboeuf sur la part de personnel handicapé au sein de la SAEM, M. Fath détaille que sur les 20 salariés (10 affectés au parc et 30 au centre dont le personnel administratif proratisé sur les deux espaces), seul un poste était détenu par un agent porteur d'une maladie orpheline et aujourd'hui décédé.

L'entreprise, qui se veut exemplaire en matière de responsabilité sociétale, vient de négocier une convention avec ses délégués du personnel pour prioriser l'intégration de personnes porteuses de handicap à chaque nouveau recrutement, en ayant recours à l'organisme dédié "Cap Emploi".

M. Welche constate avec intérêt que onze spectacles ont été présentés au centre, même si cela ne compense pas la désaffectation du parc, sur ce créneau. M. Fath nuance en ce que ce n'est pas tant la vétusté du parc mais le fait qu'il ne répond plus aux attentes des tourneurs et des spectateurs, qu'il reste attractif pour d'autres types de manifestations, qu'il est en concurrence sur un même territoire avec Epernay et Chalons-en-Champagne.

M. Joly souligne à cet égard que l'offre culturelle à Reims est sans commune mesure avec les autres agglomérations régionales.

M. Colas s'enquiert de savoir quelles sont les mesures de satisfaction de la clientèle.

M. Fath développe, qu'au-delà du débriefing à chaud avec tout organisateur de manifestation, chaque client reçoit un questionnaire de satisfaction, pour optimiser au-delà des méthodes, le capital de confiance. Les résultats montrent une clientèle globalement extrêmement satisfaite vis-à-vis de l'accompagnement d'une équipe impliquée et mature.

A Mme Clémentz sur le parc hôtelier, M. Fath se déclare satisfait que Reims compte une hôtellerie saine de qualité, à la fois de loisirs et d'affaire, avec un taux d'occupation intéressant qui encourage l'investissement, que trois familles y ont investi beaucoup et que des projets sont en cours, qu'annuellement seulement quelques conventions d'entreprise ne peuvent se tenir faute d'une capacité hôtelière idoine.

Propositions d'améliorations éventuelles du Service :

Néant

Pour inscription à l'ordre du jour de la séance suivante

Adoptée à la majorité des présents

3) PEPINIERE D'ENTREPRISES HENRI FARMAN

- Délégataire : SAEM Agencia
- Adjoint en charge : M. Serge PUGEAULT, adjoint au développement économique, aux grands projets et à l'enseignement supérieur (E)
- Présentation synthétique par : M. FIQUET, Directeur de la pépinière (P)
- Personnes compétentes invitées : M. SESTI, Directeur de la SAEM Agencia (E)
Mme Nathalie MARIE, Direction de l'économie, enseignement supérieur et recherche (P)

Remarques et observations éventuelles sur le rapport ou sur le service :

Information :

Une information préalable est délivrée à la commission.
Cf. note jointe au compte rendu (PJ 1)

Examen du rapport :

A M. d'Elloy sur le résultat négatif, M. Fiquet confirme qu'après 15 ans d'exploitation en équilibre, un déficit structurel est apparu depuis 3 ans, à la suite du doublement de la surface et des contraintes de fonctionnement et d'entretien supérieures à celles estimées. Ces pertes sont intégrées dans le résultat consolidé de la SAEM Agencia, délégataire, qui assume les risques.

A M. Grodet sur le nombre de stagiaires accueillis (4) et sur l'effort d'accompagnement des jeunes à l'entrée dans la vie active, M. Joly souligne qu'au regard du nombre de salariés, le ratio est important.

M. Fiquet rappelle que les entreprises hébergées s'emploient d'abord à leur survie et à la recherche de marchés, qu'ensuite seulement elles peuvent recruter, que le tutorat implique une capacité d'encadrement du stagiaire accueilli, qu'au travers des journées portes ouvertes et des conférences menées au sein de la Pépinière, l'implication et le rôle des entreprises hébergées sur les questions de l'apprentissage et de l'alternance ont été valorisés, notamment par le témoignage d'anciens stagiaires.

A M. Welche, M. Fiquet confirme que le résultat négatif de l'ordre de 15 K€ perdue sur 2010, car les charges sont structurellement trop importantes, auxquelles s'ajoutent sur cet exercice, les répercussions de la crise ayant engendré plusieurs impayés.

Suite à une demande de M. Leboeuf sur les ratios d'implantation des entreprises hébergées dans l'agglomération, le détail statistique s'établit comme suit.

9 entreprises ont quitté la pépinière et leur lieu d'implantation est le suivant :

- 6 se sont installées sur Reims et son bassin d'emploi
- 1 s'est installée à Châlons-en-Champagne
- 2 ont été liquidées.

Propositions d'améliorations éventuelles du Service :

Néant

Pour inscription à
l'ordre du jour de la
séance suivante

Adoptée à la majorité
des présents

NOTE D'INFORMATION

PEPINIERE D'ENTREPRISES HENRI FARMAN CONTRAT D'AFFERMAGE POUR L'EXPLOITATION DE LA AVENANT N° 9

La convention d'affermage avec la SAEM Agencia relative à l'exploitation de la Pépinière d'Entreprises Henri Farman arrive à son terme le 7 mars 2011.

Par ailleurs, la Ville de Reims mène depuis plusieurs années une politique visant à développer les pépinières d'entreprises sur son territoire. Plusieurs Pépinières d'Entreprises « thématiques » sont ainsi déjà créées ou sur le point de l'être.

Il apparaît donc opportun, afin de permettre la passation d'une procédure unique visant à désigner un seul délégataire de service public chargé de la gestion par affermage des différentes pépinières de la Ville de Reims, et d'assurer la continuité du service public pendant cette période, de prolonger la Délégation de Service Public jusqu'au 7 mars 2012 conformément à ce que permet la loi.

Pour examen.

Présentation des rapports 2009 des délégataires de services publics locaux :

4) OPERA DE REIMS

Délégataire : Sarl SOL

Adjoint en charge : M. Serge PUGEAULT, adjoint à la culture (E)

Présentation synthétique par : M. Serge GAYMARD, directeur du Grand Théâtre de Reims et gérant de la SARL SOL, (P)

M. Gilbert HENRY, directeur administratif et financier (P)

Personnes qualifiées invitées : M. Manuel GONZALEZ, directeur adjoint de la culture (P)

Remarques et observations éventuelles sur le rapport ou sur le service :

M. Leboeuf remercie chaleureusement pour les spectacles en audio-description et les visites sensibles permettant l'accès aux décors et costumes, ainsi que la rencontre des artistes et techniciens.

M. Gaymard informe qu' un partenariat avec la fondation Orange, a permis l'acquisition de 30 nouveaux casques pour non voyants, mais aussi par amplification pour malentendants.

Le travail d'audio-description est mené, avec l'aide du Conseil Général, par l'organisme "Accès culture".

L' accès des jeunes, des étudiants, des personnes porteuses d'un handicap est un axe important de développement. L'opéra ne saurait être l'apanache d'une élite, mais accessible à tous et chacun.

A Mme Clémentz sur le changement de nom du Grand Théâtre de Reims au profit d'Opéra en 2010, M. Gaymard précise que Reims souffre avec ses grands équipements culturels d'un particularisme lexical, qui nuisait à la compréhension des spectateurs étrangers à Reims, en ce que la Comédie de Reims est un lieu de théâtre, que l'Opéra est un cinéma, que le Grand Théâtre de Reims présente des saisons lyriques d'opéras et d'opérettes.

A propos des travaux, M. Gonzalez confirme à Mme Clémentz, qu'ils font toujours l'objet d'une programmation en deux tranches, la première visant à relocaliser d'abord les bureaux administratifs sur la rue Chanzy, la seconde ensuite, portant sur le théâtre, de chauffage, mais aussi de reconfiguration des espaces disponibles, de nombreux volumes étant actuellement inexploités, pour le stockage ou les répétitions.

A propos du dispositif "Culture au cœur", Mme Millet, administratrice à la Mission Locale, demande si seules les maisons de quartiers peuvent en être partenaires.

Au contraire, M. Gaymard, président de Culture au cœur, entend l'ouvrir à toute collaboration et diversifier les partenariats.

Sur demande de M. d'Elloy sur les équilibres financiers, M. Henry présente les chiffres de la saison 2008/2009, ceux de la saison 2009/2010 étant en cours de certification (éléments financiers de la présentation en séance joints au compte rendu – PJ2)

A propos de la programmation lyrique, Mme Clémentz regrette que les Flaneries Musicales démarrent désormais en juin alors que ce mois connaît de nombreuses autres manifestations, et ne se déploient plus sur août, qui n'offrent plus assez d'animation, tant pour les rémois que pour les touristes.

Propositions d'amélioration du service :

Néant

Pour inscription à l'ordre
du jour de la séance
suivante

Adoptée à la majorité des
présents

□

Bilan S.A.R.L.

Scène d'Œuvres Lyriques 2008 / 2009

Subventions	3 622 343 €
<i>Dont Ville de Reims</i>	<i>3 079 646 €</i>
Recettes billetterie	403 198 €
Produits annexes	800 540 €
TOTAL PRODUITS	4 826 081 €
Charges fixes	2 235 770 €
Charges artistiques	2 589 129 €
TOTAL CHARGES	4 824 899 €
RESULTAT BENEFICIAIRE	1 182 €

Pour examen,

Présentation des bilans d'activités 2009 des services exploités en régie dotée de l'autonomie financière :

5) EQUIPEMENTS DE MUSIQUES AMPLIFIEES ET CULTURES ACTUELLES

Régie : R.E.M.C.A.
Adjoint en charge : M. Serge PUGEAULT, adjoint à la culture (E)
Présentation synthétique par : M. Gérald CHABAUD, Directeur de la REMCA (P)
Personnes qualifiées invitées : M. Manuel GONZALEZ, directeur adjoint de la culture (P)

Remarques et observations éventuelles sur le rapport ou sur le service :

En dépit d'un nombre de spectateurs porté à 58 408 en 2009, l'année budgétaire a été compliquée, avec un résultat que M. Chabaud présente comme décevant, principalement consécutif à une rétractation tardive des partenaires privés dans l'opération "on the road", qui n'a donc pas été équilibrée.

La régie perçoit 40 % de recettes propres et 60 % de subventions et les principaux postes de dépenses, en augmentation, sont la masse salariale et l'entretien du bâtiment.

2010 s'annonce avec un résultat positif, le festival "on the road" a été maintenu sous un format différent permettant son équilibre, Vortex a été supprimé et Elektriccity se développe.

A Mme Millet, à propos de Pôle Sud Musique, M. Chabaud répond que la Cartonnerie n'est pas un aspirateur à toute dynamique de création musicale, mais un instrument de développement, que la Cartonnerie est à saturation avec ses quelques 10 000 heures de répétition et ne satisfait pas la demande, que d'autres studios demeurent des outils de proximité pertinents.

M. Joly ajoutent que les groupes passent d'un dispositif à l'autre, que les offres, en salles de répétition ou de concert, sont complémentaires, qu'il y a là un travail de suivi des artistes, de parcours vers la professionnalisation.

A Mme Millet qui salue l'initiative de diffusion du CD "la classe rémoise", M. Chabaud sourit sur cette production à 100 000 exemplaires, qui place chaque artiste de la classe rémoise, en "disque d'or".

Propositions d'améliorations éventuelles du Service :

Néant

Pour inscription à
l'ordre du jour de la
séance suivante

Adoptée à la majorité
des présents



Pour examen.

Présentation des bilans d'activités 2009 des services exploités en régie dotée de l'autonomie financière :

6) EQUIPEMENTS MUNICIPAUX SPORTIFS

Régie : R.E.M.S
Adjoint en charge : Mme Christine MICHEL, adjointe aux sports (E)
Présentation synthétique par : M. Francis ASSAILLY, directeur de la REMS (P)
M. Cédric MARCELOT, responsable financier (P)

Remarques et observations éventuelles sur le rapport ou sur le service :

Sur 2009, certaines activités sont encore en progression. C'est le cas du squash, notamment avec un élargissement des heures d'ouverture en journée comme sur le week-end, et le centre équestre qui dès 2010 et après plusieurs années d'investissement lourd pour remise à niveau, s'autofinancera intégralement.

La REMS assure l'entretien des équipements par autofinancement de 1 à 2 millions d'euros selon un cycle biannuel, sans aucun emprunt.

La trésorerie est favorable notamment grâce aux dispositifs des abonnements.

La principale préoccupation ressort du coût des énergies, ainsi pour un nombre de kwh constants, est enregistré un doublement du coût du gaz de 1999 (800 k€) à 2009 (1,5 M €).

A M. Leboeuf, qui salue les activités d'handicheval et s'interroge sur la fréquentation des autres pratiques sportives accessibles aux personnes porteuses de handicap, M. Assailly précise que les établissements de la REMS accueillent peu, de particuliers, mais travaillent avec plusieurs clubs handisports, quelques CAT et plusieurs organismes d'accompagnement d'enfants handicapés.

A Mme Verdière sur les modalités d'inscription annuelle aux cours de natation, M. Joly souligne que ce qui fut une problématique est devenue aujourd'hui "une véritable légende urbaine", M. Assailly précisant que seuls quelques créneaux ont une demande supérieure à l'offre, que dans la quasi-totalité des cas, les usagers trouvent satisfaction, que cette remise à plat en septembre permet un turnover sur les créneaux les plus prisés en toute équité, que pour cette opération, ce ne sont pas moins de 35 personnes mobilisées ; un dispositif d'inscription par internet est envisagé, et une communication grand public sur les modalités d'inscription sera organisée pour la prochaine rentrée.

Mme Verdière demande qu'il soit tout de même envisagé pour les jeunes enfants en apprentissage de la natation, une certaine automaticité de la réinscription pour les trois premières années.

A Mme Clémentz qui s'étonne que la gestion des établissements sportifs ne soient pas une compétence de Reims Métropole, M. Joly confirme que certaines agglomérations ont fait ce choix, qu'un toilettage des compétences est actuellement en cours de réflexion au niveau des six communes de la CAR, mais que ce transfert n'est vraisemblablement pas d'actualité sur ce mandat.

Propositions d'améliorations éventuelles du Service :

Néant

Pour inscription à l'ordre du jour de la séance suivante

Adoptée à la majorité des présents



Pour examen,

Présentation des rapports 2009 des délégataires de services publics locaux :

7a) MUSEE DU FORT DE LA POMPELLE

Délégataire : Association de gestion du musée du Fort de la Pompelle

Adjoint en charge : M. Jacques COHEN, adjoint à la culture (P)

Présentation synthétique par : M. Alain CHAUVEAU, président de l'association (P)
et M. Christian BADER, trésorier (P)

Personnes qualifiées invitées :

Remarques et observations éventuelles sur le rapport ou sur le service :

A Mme Clémentz qui s'étonne du désengagement du Département de la Marne, M. Chauveau fait part de la position du Conseil Général qui est de ne pas subventionner en fonctionnement des établissements culturels.

M. Cohen considère qu'il y a là une mauvaise appréhension des enjeux, que le Fort de la Pompelle n'est pas un lieu de combat comme les autres, parmi les nombreux sites de la Région. La Pompelle dispose d'un rayonnement à l'international plus fort, qu'il serait judicieux de conforter.

Propositions d'améliorations éventuelles du Service :

Néant

Pour inscription à
l'ordre du jour de la
séance suivante

Adoptée à la majorité
des présents



Pour information

7b) MUSEE DU FORT DE LA POMPELLE

Adaptations au contrat d'affermage

Remarques et observations éventuelles :

Information est délivrée sur 3 avenants à la convention :

- modification des calendriers de versement des mensualités,
- subvention de la Ville de Reims de rétablissement de l'équilibre global de la convention,
- prolongation de la convention d'un an.

La commission prend acte.

Remerciements :

Je remercie le public présent.

Et surtout, je remercie les représentants d'usagers, ainsi que les représentants des différents délégataires, de la disponibilité dont vous avez fait preuve.

Séance Ville de Reims à huis clos :

Enfin, je vous informe que la séance se poursuit par une CCSPL Ville de Reims, à huis clos. Je lève donc la séance du comité d'usagers et demande aux membres de la CCSPL CAR, ainsi qu'au public, de bien vouloir quitter la salle.

J'invite les membres de la CCSPL Ville à rester pour l'examen du dernier sujet qui nous intéresse.

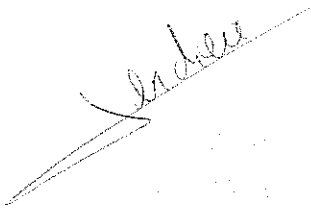
Pour Madame la Présidente de la Commission Consultative
des Services Publics Locaux de la Ville de Reims

M. Stéphane JOLY,
Président délégué,



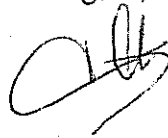
Un représentant du collège des élus

M. me Verdière



Un représentant du collège des associations

M. COLAS



Séance levée à 20h30

Fait à Reims,

Le 24 novembre 2010